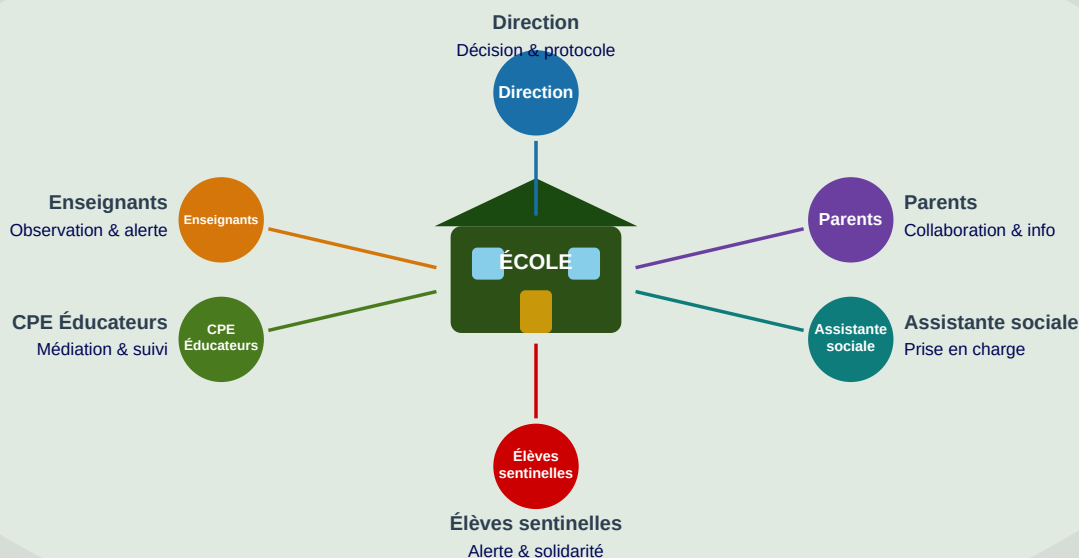


FICHE ÉTABLISSEMENT

L'ÉCOLE FACE AU HARCÈLEMENT : POLITIQUE DE PRÉVENTION



1 Règlement & charte anti-harcèlement

- Règles claires affichées
- Sanctions connues de tous
- Charte signée élèves/parents
- Révision annuelle obligatoire

RÈGLEMENT



2 Formation des personnels

- Repérer les signaux d'alerte
- Intervenir sans aggraver
- Gérer les témoins
- Protocole d'urgence connu



3 Cellule de veille active

- Réunions régulières de l'équipe
- Suivi des situations repérées
- Cartographie des zones à risque
- Partenariat avec les parents



4 Protocole d'urgence

- Signalement immédiat direction
- Séparation victime / agresseur
- Contact famille sous 24h
- Lien avec Brisons le Silence



Une école sûre ne s'improvise pas.

Elle se construit avec des règles claires, des adultes formés et des élèves protégés.